**Gestion du Transport**

Le Transport, eu égard sa particulariré d’un Etablissement scolaire à l’autre est géré sous plusieurs formats.

**A-Transport géré comme Frais Annexe (Cas Primaire Colombe Koumassi)**

Dans ce cas, il est partie intégrante des frais annexes et est géré comme tel. Il a un attendu valable pour toute l’année scolaire, un montant réglé et un reste à payer. Il peut faire l’objet de relance. Il est cependant **optionnel** car tous les élèves ne sont pas assujettis à ce frais.

Son montant est fixé en fonction des fréquences et du nombre de Trimestres.

1. **Paramétrage**
2. **Rattachement du Transport à un élève**